

Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Présentation

Public, conditions d'accès et prérequis

L'accès se fait sur dossier. Les candidats, en fonction de leur expérience et qualification, peuvent demander des allègements ou des dispenses portant sur les modules de formation et/ou dispense de stage pratique (arrêté du 2/01/09). Ces demandes seront étudiées et accordées par la commission d'admission.

Objectifs

Développer des connaissances pluridisciplinaires et des compétences nécessaires pour exercer le métier, notamment pour l'exercice des mesures judiciaires de protection des majeurs et la maîtrise des fondements de l'intervention tutélaire.

Débouchés

Cette formation permet d'exercer des mesures judiciaires dans une structure tutélaire, dans le cadre d'un exercice individuel ou encore en qualité de préposé d'un établissement hospitalier ou médico-social. Elle permet également de reprendre des études dans les cycles de formation de niveau licence.

Suites de parcours

Pas de poursuite d'études au Cnam.

Voir aussi les formations en

Programme

Modalités et délais d'accès

Cette formation continue s'adresse :

- aux professionnels en poste qu'ils soient au sein d'associations tutélares, à titre privé, préposés d'établissements ;
- à toute personne titulaire d'un diplôme de niveau III au Répertoire National des Certifications Professionnelles (bac+2 ou équivalent) et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins un an dans l'un des domaines d'activités du mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;
- à toute personne justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois années dans un emploi exigeant normalement un diplôme ou titre de niveau III et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins un an dans l'un des domaines d'activités du mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Programme

Module 1.1. Droits et procédures - 48 h

Connaître le droit et ses spécificités juridiques applicables aux majeurs protégés savoir identifier les motifs et les objectifs du mandat judiciaire.

Module 1.2. Le champ médico-social - 36 h

Connaître la réglementation relative au champ médico-social.

Module 2 Gestion

Module 2.1. Gestion administrative et budgétaire - 48 h

Mettre en oeuvre une gestion administrative et budgétaire efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne, dans le respect de ses droits.

Module 2.2. Gestion fiscale et patrimoniale - 30 h

Mettre en oeuvre une gestion fiscale et patrimoniale efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne, dans le respect de ses droits.

Module 3 Protection de la personne

Module 3.1. Connaissance des publics et des pathologies liées à la dépendance - 24 h

Connaître et comprendre les capacités et les limites d'autonomie de la personne protégée.

Module 3.2. Relation, intervention et aide à la personne - 48 h

Inscrire l'intervention du mandataire dans une approche globale de la personne et de son environnement (familial, social, culturel).

Module 4 Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Module 4.1. Les contours de l'intervention et ses limites - 18 h

Bien cerner les contours de l'intervention ainsi que la nécessité et les modalités du travail avec d'autres acteurs.

Module 4.2. Les relations avec le juge et l'autorité judiciaire - 12 h

Inscrire la démarche du mandataire judiciaire dans l'approche judiciaire.

Module 4.3. Déontologie et analyse des pratiques - 36 h

Appuyer ses pratiques professionnelles sur des méthodologies.

Durée et organisation

La formation est organisée d'octobre à juin (300 heures de cours + 350 heures de stages).

La prise en compte des dispenses et des allègements permet un suivi à la carte selon l'expérience professionnelle.

Informations pratiques

Contact

Iforis

4 rue Georges Morel Campus angevin
49045 Angers cedex 01

Tél. : 02 41 22 17 30

Mél : iforis@cnam-paysdelaloire.fr

Centre(s) d'enseignement

[Angers](#)

[Iforis](#)

Complément lieu

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences.

Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité public handicapé :

Nos formations sont accessibles aux publics en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap.

Code Stage : MJPM

Nombre d'heures

300

-  **Programme**
-  **Candidatez**
-  **Besoin d'info**
-  **Participer à une réunion d'info**
-  **Tarifs**
-  **Indicateurs de résultat**
-  **Accessibilité**

